



ALIMENT TERRE



FICHE THEMATIQUE **AGROBUSINESS, CONDITIONS DE** **TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT**

Mise à jour : Juillet 2018

AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
LA CONCENTRATION DU SECTEUR ALIMENTAIRE MONDIAL.....	4
LA GRANDE DISTRIBUTION	5
LE CONTRÔLE DES FILIERES	6
LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN QUESTION	7
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT POINTE DU DOIGT	8
QUELLES ALTERNATIVES ?	9
ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES.....	11

L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est un enjeu partagé par tous les pays alors que le système alimentaire, de plus en plus mondialisé, ne parvient pas à y répondre. Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et le consommateur local ouvrent des perspectives prometteuses. L'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global est primordiale afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Le CFSI propose sur sa plateforme alimenterre.org des outils pédagogiques à destination des acteurs de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation qui partagent les messages et valeurs portés par le CFSI. Un kit de 15 fiches thématiques, régulièrement actualisées, permettent de saisir : les principaux enjeux; les leviers pour faire changer les choses ; des conseils pour préparer le débat ; des idées de jeux et d'animation en fonction du public visé ; une bibliographie pour aller plus loin.

Ces fiches sont un support pour organiser un événement dans le cadre du Festival **ALIMENTERRE** (15 octobre au 30 novembre), mais aussi toute l'année. Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement, n'hésitez pas à contacter la coordination **ALIMENTERRE** présente sur votre territoire.

www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre

INTRODUCTION

Face à une population croissante, la demande alimentaire mondiale augmente sans cesse. Beaucoup de pays en développement sont tentés par la réalisation de complexes agricoles agro-industriels. L'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA) a lancé une conquête de développement de l'agrobusiness en Afrique. Le marché de l'agrobusiness devrait représenter 1 000 milliard de dollars à l'horizon 2030¹.

L'agrobusiness désigne l'ensemble de la filière agricole industrielle² et des produits issus d'une agriculture intensive en intrants chimiques, fortement mécanisée et caractérisée par de hauts rendements.

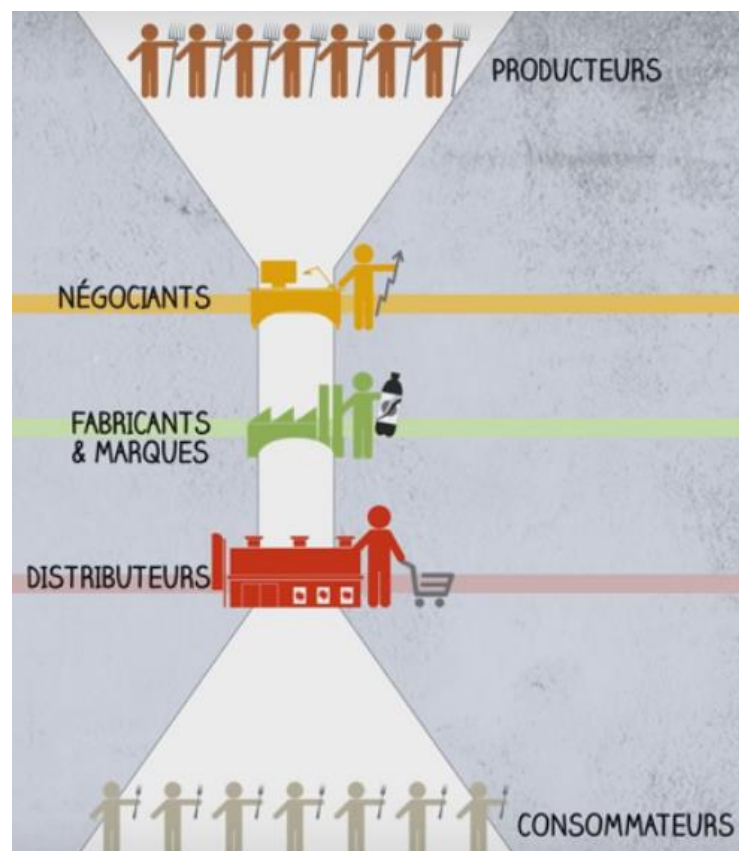
Ce modèle de l'agrobusiness présente des externalités négatives : économiques (pratique de dumping, concurrence déloyale), sociales (mauvaises conditions des travailleurs, risques sanitaires) et environnementales (déforestations, pollution des milieux, etc.).

Face à ce constat, quel est le rôle des États et des institutions internationales ? Comment contribuer à un système alimentaire durable et solidaire ?

LA CONCENTRATION DU SECTEUR ALIMENTAIRE MONDIAL

En théorie, le marché a des vertus autorégulatrices. D'après la « main invisible » d'Adam Smith, le marché, lorsqu'on le laisse fonctionner sans intervenir, génère lui-même son propre équilibre. Un certain nombre de conditions sont toutefois indispensables : très grand nombre d'acheteurs et de vendeurs, produits homogènes, information transparente, libre circulation des facteurs de production.

En réalité, ces conditions ne sont jamais réunies. Sur le marché alimentaire, tous les acteurs n'ont pas le même poids. Et les produits ne sont pas homogènes et n'ont pas les mêmes impacts sur l'environnement et la santé : un producteur de tomates sous serre issues de l'agro-industrie ne vend pas le même produit qu'un petit producteur



"Qui a le pouvoir ?" Source : Le Basic

¹ <https://www.financialafrik.com/2017/09/05/agrobusiness-en-afrique-un-marche-de-1000-milliard-de-dollars-a-lhorizon-2030/>

² De la production à la commercialisation en passant par la transformation.

biologique issu de l'agriculture familiale et replantant chaque année ses propres semences.

L'intensification des échanges commerciaux (voir fiche thématique Commerce international) favorise les acteurs du secteur agroalimentaire aux capacités les plus importantes et qui bénéficient d'un soutien important de la part des États. On assiste alors à une concentration du secteur agroalimentaire entre les mains de ces quelques acteurs économiques, de plus en plus influents sur les politiques commerciales et agricoles.

Comme sur l'infographie ci-dessous, on peut comparer le marché alimentaire à un goulet d'étranglement où les intermédiaires (agrobusiness et distributeurs) ont le contrôle.

LA GRANDE DISTRIBUTION

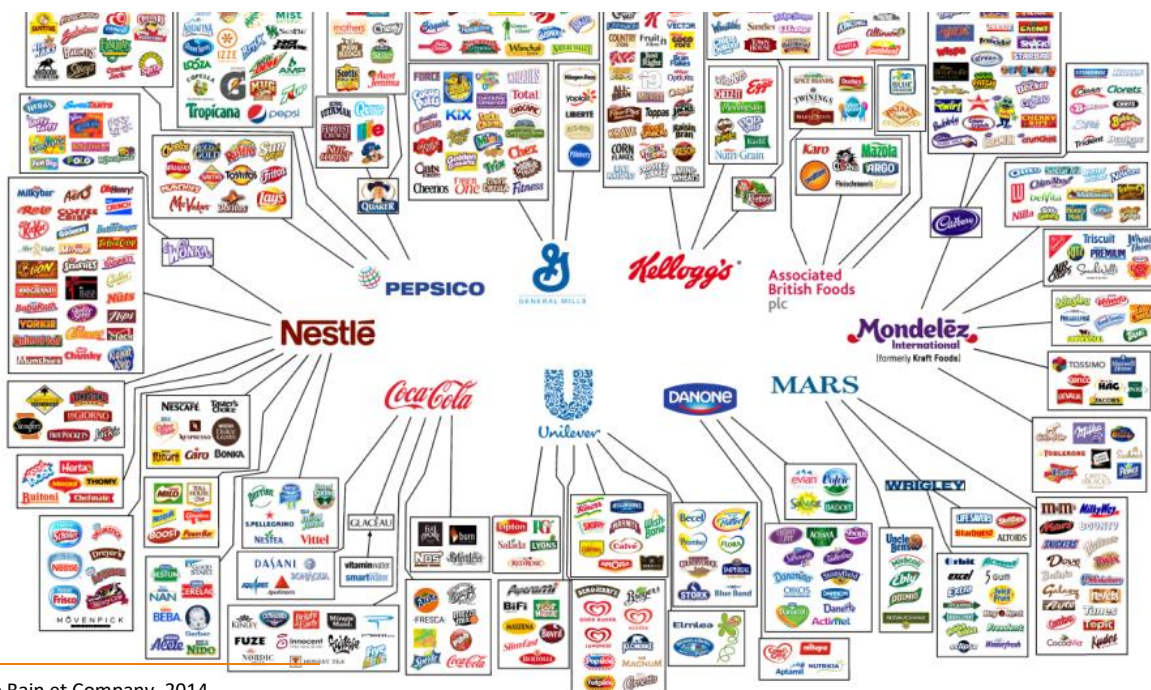
Pendant les Trente Glorieuses, on assiste à la « révolution des supermarchés » due à l'augmentation des revenus et à l'urbanisation de la demande alimentaire. Les Européens effectuent 70% de leurs achats alimentaires dans les hypermarchés et supermarchés³.

En France, seulement 7 enseignes contrôlent les quelques 11 000 hyper et supermarchés⁴. Cette expansion tient son succès du soutien des gouvernements et des institutions internationales, qui ont souhaité améliorer les systèmes d'approvisionnement, dans l'objectif de faire baisser les coûts. Les supermarchés imposent des prix extrêmement bas à leurs fournisseurs, qui n'ont pas le choix de vendre à d'autres acheteurs. Et ce sont les ouvriers agricoles, situés tout en bas de la chaîne d'approvisionnement, qui pâtissent le plus de ce système injuste. Dans les années 1990, les chaînes de supermarchés ont commencé leur déploiement dans les pays du Sud. En Afrique de l'Ouest, le marché traditionnel informel assure toujours aujourd'hui 90% de la distribution⁵. Mais l'essor de la grande distribution pourrait être très rapide.

Résultat : Le système agroalimentaire est concentré, ce qui engendre un système inéquitable en faveur d'acteurs qui ont le pouvoir financier et décisionnel.

La concentration du secteur agro-alimentaire derrière la diversité des marques

Source : Campagne « Behind the brands » d'Oxfam



³ Étude Bain et Company, 2014

⁴ Vidéo Animation du BASIC « Qui a le pouvoir ? », <http://lebasic.com/chocostarz-la-nouvelle-animation-video-co-produite-par-le-basic/>

⁵ Source : Cabinet Performances management consulting

LE CONTRÔLE DES FILIERES

L'essor de la grande distribution bouleverse les marchés locaux, les habitudes alimentaires et détruit des emplois, notamment de petits commerçants et paysans. On estime que « pour un emploi créé dans la grande distribution et l'approvisionnement, ce sont au moins dix emplois locaux qui sont détruits »⁶. Parallèlement, se sont développées les fermes géantes pouvant répondre aux conditions des supermarchés (prix, rendement, normes sanitaires nécessitant des investissements lourds, etc.)

La filière banane

Dans la filière banane, l'intégration verticale permet aux entreprises de contrôler toutes les opérations de la chaîne d'approvisionnement, depuis la phase de production jusqu'aux réseaux de distribution. Une multinationale pratiquant l'intégration verticale du commerce de la banane est propriétaire de la plantation dont elle est l'unique client. Elle peut ainsi faire pression sur les prix (selon la bourse), se permettre des retards de paiement et des menaces sur les contrats ou imposer des mises aux normes à la charge du producteur.

La filière jus d'orange

Le contexte du marché des jus de fruit est le suivant :

- une demande mondiale en jus de fruit en progression, tant quantitative que qualitative ;
- un déficit considérable de l'offre en jus d'orange qui se met en place. Le Brésil seul produit 80 % jus d'orange de la planète. Les multinationales Citrusuco, Citrovita, Cutrale et Louis Dreyfus Commodities, contrôlent ensemble 70 % du marché mondial des oranges et des concentrés, et se sont regroupées en association en 2009, sous le groupe Citrus BM.

Ce contexte est à même de conduire à une situation de « squeeze » sur le prix du jus d'orange, et par effet de contagion sur le prix des autres types de jus de fruit. La situation quasi-monopolistique des gros producteurs leur permet d'agir sur les stocks pour maintenir des prix élevés.

Concurrence déloyale

La concentration du secteur de la grande distribution et son pouvoir sur les fournisseurs ont de quoi inquiéter. Les différents États en ont conscience et commencent à prendre certaines mesures. En Europe, la Commission européenne a publié en janvier 2015, un Livre vert qui dénonce ces phénomènes et la concurrence déloyale que cela implique, en identifiant « les bonnes et mauvaises pratiques ». Mais cela est-il suffisant pour réguler en profondeur le secteur de la distribution alimentaire ?⁷

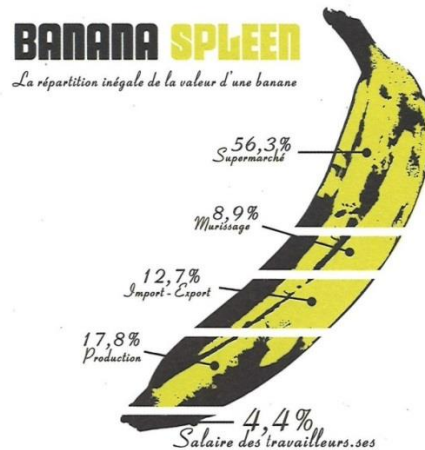
⁶ Devlin Kuyek, chercheur à l'ONG Grain

⁷ Source: Pauline Dominguez, « Les consommateurs et les fournisseurs sont devenus dépendants », In Dossier L'invasion des supermarchés, les pays du Sud doivent-ils avoir peur ?, Altermondes, Déc. 2015

LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN QUESTION

Malgré les milliards de dollars générés par les industries du jus d'orange et de la banane, les cueilleurs d'oranges à l'avant-poste de la récolte ne reçoivent que les miettes des profits engendrés.

Dans la filière banane, les ouvriers agricoles ne touchent que 4,4% du prix (contre 56,4% pour les supermarchés) et travaillent dans des conditions extrêmement difficiles (journées de travail allant jusqu'à 12h, exposition aux pesticides, droit syndicaux méprisés)⁸. Le travail des enfants dans les plantations équatoriennes (1^{er} pays exportateur) est largement répandu.



Source : *Peuples solidaires*

Le CFSI, en partenariat avec la CGT, met en œuvre depuis 2014 un projet pour la santé et la sécurité au travail dans l'industrie de la banane dans le cadre de son programme « Coopérer autrement en acteurs de changement » (CAAC).

Pour plus d'information : www.cfsi.asso.fr/thematique/sante-et-securite-travail-lindustrie-banane

Au Brésil, d'où proviennent 80 % des oranges pour **l'industrie du jus d'orange**, la durée légale du travail hebdomadaire est de 44 heures maximum. Cependant, d'après une étude du syndicat allemand Verdi et de l'ONG Christliche Initiative Romero, la pression est telle que les horaires ne sont jamais respectés, notamment dans les plantations d'oranges.

Alors qu'il existe un salaire minimum, les travailleurs des plantations d'oranges sont payés au kilo. En moyenne, un employé gagne 9 euros par jour en portant près de 2 tonnes de fruits. Alors qu'il faut gagner au moins 15 euros par jour au Brésil pour avoir une vie décente. Des séquelles suite à la manutention dans les orangeries sont souvent mentionnées. L'exposition aux produits chimiques aussi fait courir un risque sanitaire important aux employés. Ceci est imputable à un usage de pesticides sans précaution : il n'y a pas de formation pour apprendre leur utilisation et les outils de protection ne sont pas adaptés.

Les ouvriers agricoles dans les pays riches ne sont pas toujours mieux lotis qu'en Amérique du Sud. Le film Food Chains témoigne de la situation de **la filière tomate en Floride**. Dans la zone d'Immokalee, la culture de la tomate est très répandue et le secteur exploite chaque année un nombre important de travailleurs migrants en situation irrégulière. Tout comme

⁸ Source : Oxfam, Des fruits au goût amer, 2016 https://www.oxfam.de/system/files/oxfam_web_des_fruits_au_gout_amer.pdf

dans les filières bananes et oranges, les ouvriers agricoles sont en général payés à la tâche et non à l'heure travaillée, un système hérité directement de l'esclavage. Obligés de travailler à un rythme intenable, les ouvriers agricoles vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ils gagnent en moyenne 1.000\$ par mois (854 euros). La Coalition des travailleurs d'Immokalee (CIW) s'est rapidement aperçue que leurs employeurs directs avaient peu de marges de manœuvres. La Coalition a alors décidé de porter ses revendications salariales directement devant les géants de l'agroalimentaire (Voir Fiche thématique Circuits courts et autres alternatives de commercialisation).



Photo du film "Food chains", sélection du Festival ALIMENTERRE 2016

Cette situation existe aussi en Europe comme le dénoncent des rapports et documentaires, par exemple dans la production de fruits et légumes dans le Sud de l'Espagne⁹,

Dans les cas les plus extrêmes les travailleurs sont sujets à une forme d'esclavagisme moderne. Cela repose sur l'extrême pauvreté de ces personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre leur emploi et sont prêts à tout accepter pour le conserver.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT POINTE DU DOIGT

Le modèle de production préconisé pour cultiver de grandes monocultures est celui d'une intensification de la production soutenue par une forte mécanisation et l'usage important d'intrants chimiques.

Le Brésil est le premier consommateur de pesticides du monde. D'après Raquel Maria Rigotto, docteur en sociologie à l'Université fédérale de l'Etat du Ceará au Brésil, un tel modèle agricole ne répond pas aux intérêts du pays, mais plutôt à ceux de grands groupes étrangers et à ceux de l'industrie chimique. En effet, le Brésil est un pays tropical avec une biodiversité très riche, il reproduit cependant un type d'agriculture correspondant à celui de pays froids avec une biodiversité moins importante (type Europe ou Etats-Unis).

Les pesticides, leur ingestion et leur utilisation comportent des risques importants pour la santé. D'après une étude épidémiologique réalisée dans l'Etat du Ceará, sur 545 travailleurs,

⁹ FIDH, Main d'œuvre importée pour fraises exportées, 2012 <http://www.alimenterre.org/ressource/main-doeuvre-importee-fraises-exportees>

El Ejido, la loi du profit, 2007 <http://www.alimenterre.org/film/el-ejido-loi-profit>

32 % d'entre eux ont déjà été intoxiqués aux pesticides. Et des affections chroniques se manifestent sur le long terme, parfois même 20 ans après l'exposition.

Selon l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), chaque année, entre 20 000 et 200 000 décès sont directement dus aux pesticides, surtout dans les pays en développement où environ un tiers des pesticides utilisés ne sont pas conformes aux normes internationales. Il s'agit d'ouvriers agricoles mais aussi de personnes habitant près de champs fréquemment pulvérisés ou simplement celles qui absorbent des pesticides par le biais de l'alimentation.

Il est impossible aujourd'hui d'ignorer l'impact négatif des pesticides sur la santé des consommateurs. En Europe, plus de 70 % des fruits contiennent des résidus de pesticides avec dépassement de doses légales. D'après une étude menée par des experts de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) s'appuyant sur la littérature scientifique des 30 dernières années, un lien est observé entre l'exposition aux pesticides et certaines pathologies telles que la stérilité masculine, une augmentation des risques de développer la maladie de Parkinson, certains cancers, etc.

Impact de l'usage de pesticides sur les abeilles

Les abeilles jouent un rôle primordial dans l'écosystème. Plus de 80 % des espèces végétales (plantes, fruits, légumes) dépendent directement de la pollinisation des abeilles.

Les pesticides empoisonnent les plantes et les pollens et font disparaître des fleurs. Les abeilles sont sensibles aux traitements phytosanitaires. Elles meurent de maladies qui déciment les colonies.

Treize Etats européens, dont la France, ont voté en 2013 contre l'utilisation de trois pesticides mis en cause dans la disparition des abeilles. Les trois pesticides de la famille des néonicotinoïdes sont depuis sous moratoires et pourraient être véritablement interdits dans toutes les grandes cultures en 2018.

D'autres pesticides ont un effet dévastateur sur les abeilles. C'est le cas par exemple du pesticide Régent (sur les tournesols) ou encore Cruiser (destiné à la culture du maïs). Une abeille qui butine une fleur traitée avec ce pesticide meurt avant de pouvoir retourner à la ruche. Einstein disait que si les abeilles disparaissaient, l'humanité n'aurait plus que quatre années à vivre.

QUELLES ALTERNATIVES ?

Depuis quelques années, on observe l'émergence d'une critique du système de la grande distribution par les consommateurs eux-mêmes, au profit de structures collaboratives, plus locales et plus responsables. Mais quel est le **rôle des États et des institutions internationales** ?

- **Soumettre les entreprises à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) obligatoire, contraignante et accompagnée d'un régime de sanctions.** Il convient aussi de favoriser la mobilisation de coordinations larges et citoyennes allant des travailleurs aux consommateurs pour exercer un réel contrôle public sur les firmes multinationales.
- **S'appuyer sur un appareil normatif puissant conjuguant les normes nationales, européennes et internationales dans le sens d'un renforcement des droits sociaux, humains et environnementaux.** Mais cet appareil normatif n'a de sens que s'il est couplé à un appareil de sanctions. Il faut permettre aux consommateurs d'être informés des conséquences sociales et environnementales

négatives générées par les entreprises dont ils achètent les produits et les services. Il faut mettre en place la conditionnalité sociale et environnementale des aides publiques aux entreprises.

- **Favoriser la transparence et l'information par la certification ou labellisation** afin de permettre aux consommateurs d'être informés.
- **Réduire l'influence des grands groupes sur les politiques publiques en renforçant les contrôles démocratiques** en revalorisant les circuits courts et le commerce équitable.
- **Réguler les marchés ou l'usage de produits chimiques et toxiques** afin de limiter les effets néfastes sur le cadre de vie des fournisseurs, des ouvriers agricoles et des consommateurs, et sur l'environnement.
- **Encadrer les pratiques commerciales déloyales des supermarchés en mettant en place un mécanisme de régulation** permettant aux producteurs qui alimentent le marché européen de porter plainte de manière anonyme et indépendamment de leur pays d'origine, au sein ou hors de l'UE.

Focus : L'implication de l'État en Équateur

Le gouvernement équatorien a adopté en septembre 2015, une loi visant à la régulation du marché national. Appelée loi « *des normes régulatrices pour les chaînes de supermarchés et leurs fournisseurs* », elle tend à rééquilibrer le rapport de forces entre grande distribution et petits producteurs afin de redonner du pouvoir à ces derniers. À présent, les supermarchés ont l'obligation de se fournir à hauteur de 8% auprès des entreprises de l'« *économie populaire et solidaire* ». Cependant, cette mesure radicale se confronte à une forte contrainte : les petits producteurs sont loin de pouvoir intégrer le marché de la grande distribution de part les « *exigences de qualité, de volume, d'image de marque, de permis sanitaire et d'accréditation juridique* ».

Source : Benjamin Sourice, « Le soutien un peu trop forcé de l'Etat équatorien », In Dossier *L'invasion des supermarchés, les pays du Sud doivent-ils avoir peur ?*, Altermondes, Décembre 2015, pp.50-51.

Afin de promouvoir un système alimentaire durable et solidaire, de nombreux acteurs travaillent également vers une relocalisation de l'alimentation, où les échanges internationaux existent mais ne sont pas prioritaires. Pour en savoir plus, consulter la fiche thématique sur la [relocalisation de l'alimentation](#).

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Ci-après vous trouverez une sélection de proposition d'outils d'animation, films et bibliographie pour préparer vos événements. N'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE de votre région pour vous faire accompagner.

Questions d'entrée dans le débat

Quel poids des politiques face à des entreprises de plus en plus puissantes ? Comment mieux répartir la valeur ajoutée entre les acteurs des filières ? La relocalisation de l'alimentation est-elle la solution face au système actuel ? Les citoyens peuvent-ils faire quelque chose ?

Exemples d'outils d'animation

Marie-Monique Robin (2014). Quizz : l'extrême vulnérabilité du système agro-industriel. M2R Films. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/ressource/quizz-lextreme-vulnerabilite-systeme-agro-industriel>

QUINOA (2014). Le tribunal de l'abominable courgette masquée. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/ressource/tribunal-labominable-courgette-masquee>

Filmographie

Julie Delettre (2016). Film « Mexique, sous l'emprise du Coca » Wilde Angle Productions & Public Sénat. Sélection festival ALIMENTERRE 2018. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/film/mexique-sous-lemprise-coca>

Sanjay Rawal, Eva Longoria et Eric Schlosser (2014). Film "Food Chains". Illumine Films and Two Moons Productions. Sélection festival ALIMENTERRE 2016. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/film/food-chains>

Pamela Peregrino et Antonio Terra (2012). "Partir" : Court-métrage contre l'agro-industrie. Orchestre DSO de Berlin. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/ressource/partir-court-metrag-contre-lagro-industrie>

Bibliographie

Le Basic, Oxfam (2018). Etude « Mûr pour changer : En finir avec les souffrances humaines liées aux filières dominées par les supermarchés ». <https://lebasic.com/derriere-le-code-barres-des-inegalites-en-chaine/>

Clara Jamart et al. (2017). « Agriculture africaine : l'impasse des pôles de croissance agricole », Action contre la faim, CCFD Terre Solidaire, Oxfam France, p.42. URL : <http://www.alimenterre.org/ressource/agriculture-africaine-limpasse-poles-croissance-agricole>

Joaquim Apolinar, Christophe Tréhet, (2012). « Agriculture familiale et agrobusiness, le témoignage d'une ONG brésilienne », Transrural Initiatives. URL : <http://www.alimenterre.org/ressource/agriculture-familiale-et-agrobusiness-temoignage-dune-ong-bresilienne>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

